

COLLÈGES

Grades 6-8



CONSEIL Regardez nos vidéos sur les admissions au collège sur schools.nyc.gov/MS ! Nous vous expliquerons comment explorer les écoles, créer un compte MySchools et faire une demande.



Nouveaux dans les écoles publiques de NYC ?

Allez sur schools.nyc.gov/NewStudents ou composez le **718-935-2009** pour savoir ce qu'il faut faire.



50
50



7.0 COLLÈGES

Il faut remplir les champs vides à l'aide de la liste des démarches à suivre.

1. EN SAVOIR PLUS SUR LES ADMISSIONS AU COLLÈGE

Abonnez-vous à notre liste de diffusion sur les admissions au collège sur schools.nyc.gov/SignUp. Nous vous enverrons des mises à jour et des rappels sur le calendrier des admissions et des réunions d'information de cette année.

Lisez ce guide ! Allez sur schools.nyc.gov/MS pour obtenir les dernières informations.

Participez à une réunion d'information sur les admissions au collège.

J'assisterai à une réunion d'information le _____.

2. EXPLORER LES ÉCOLES AVANT L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE DES DEMANDES D'ADMISSION

Utilisez MySchools.nyc pour identifier les programmes que votre enfant peut fréquenter. Pour savoir comment utiliser MySchools, consultez la [Section 2.0](#).

Découvrez le(s) district(s) scolaire(s) et le(s) collège(s) de secteur de votre enfant : tapez votre adresse sur schoolsearch.schools.nyc ou composez le **311**.

Le district scolaire de mon enfant est _____ et — *Choisissez une option :*

Le(s) collège(s) de secteur de mon enfant est/sont _____.

OU

Mon enfant n'a pas d'école de secteur.

Participez à des opérations portes ouvertes ! Consultez le [calendrier MySchools](#) pour découvrir les dates, heures et lieux, ou allez directement sur les sites Internet des programmes pour obtenir les dernières mises à jour sur les sessions d'information, les ressources et les coordonnées.

3. CRÉER VOTRE COMPTE MYSCHOOLS ET DEMANDER UNE PLACE

Découvrez quand il faut faire une demande d'admission au collège.

La date limite pour faire une demande d'admission est le _____.

Obtenez la lettre de bienvenue de l'élève, qui contient un code unique de création de compte MySchools et des consignes pour savoir comment accéder à sa demande d'admission.

Ajoutez jusqu'à 12 choix de programmes sur la demande d'admission de votre enfant dans l'ordre de vos préférences réelles. Découvrez si l'élève doit faire autre chose pour demander l'admission dans des programmes spécifiques, par exemple passer une audition.

Prenez rendez-vous avec les conseillers d'orientation actuels de votre enfant ou un Centre d'accueil pour les familles pour discuter des choix de votre demande.

Faites une demande d'admission au collège avant la date limite. Comment comptez-vous faire votre demande d'admission ? *Choisissez une option :*

En ligne sur MySchools.nyc

Après **du conseiller ou de la conseillère d'orientation de l'école actuelle** de votre enfant

Après d'un Centre d'accueil pour les familles — découvrez comment sur schools.nyc.gov/FWC

4. OBTENIR L'OFFRE DE PLACE DE VOTRE ENFANT

Votre lettre d'offre comprendra l'offre de place au collège faite à votre enfant, des informations sur les listes d'attente et les étapes suivantes.

L'offre de place au collège faite à mon enfant est pour _____.

7.1 Qui peut faire une demande ?

Les élèves de NYC demandent une place dans les collèges du système des Écoles publiques de NYC (NYCPS) en soumettant une demande d'admission au collège au cours du 5^e grade ou de leur dernière année d'école primaire.*

Pour faire une demande, votre enfant doit à la fois

- Vivre dans la ville de New York et
- Être actuellement élève de 5^e grade ou, si son école primaire s'arrête au 6^e grade, être actuellement élève de 6^e grade.

* Par ailleurs, les élèves actuels de 4^e grade peuvent demander une place pour Center School (03M243) ou Louis Armstrong Middle School (30Q227) ; et les élèves actuels de 6^e grade peuvent demander une place pour Baccalaureate School for Global Education (30Q580).

7.2 Explorer les collèges

Certains collèges ont plusieurs programmes, comme un programme d'enseignement général et un programme double-langue. Si plusieurs programmes de la même école vous intéressent, chaque programme compte comme un choix distinct dans la demande de votre enfant. Vous pouvez faire une demande d'admission pour un maximum de 12 programmes.

CARACTÉRISTIQUES DES PROGRAMMES

Pensez à ce qui compte le plus pour vous — cela peut être l'emplacement, les langues proposées, une équipe de sport ou l'accessibilité. Consultez la [Section 2.0](#) pour savoir comment utiliser MySchools pour chercher et explorer des programmes.

ÉCOLES À CHARTE

Les écoles à charte sont des écoles publiques gratuites qui sont gérées indépendamment du système des Écoles publiques de NYC (NYCPS) et qui sont ouvertes à tous les élèves de NYC. Tous les élèves ayant le droit de demander l'admission dans les collèges publics du NYCPS peuvent également demander l'admission dans les collèges à charte. Les écoles à charte ont des procédures d'admission distinctes. Si vous souhaitez demander une place dans une école à charte, veuillez contacter directement l'école en question pour connaître les modalités. En savoir plus : schools.nyc.gov/Charters.

7.3 Découvrir comment les élèves obtiennent des offres

Comment évaluer les chances de votre enfant d'obtenir une offre pour un programme spécifique ? Et comment augmenter ses chances d'obtenir une offre pour un programme figurant sur votre demande ? Il est utile de commencer par apprendre comment les offres sont faites. Les offres pour les programmes reposent sur **quatre facteurs clés**.

CHOIX DE VOTRE DEMANDE

Le facteur le plus important pour déterminer le collège où ira votre enfant repose sur la manière dont sa demande d'admission est remplie. C'est la meilleure chance pour votre enfant d'obtenir une offre dans l'un des établissements que vous préférez, veillez donc à faire des choix avisés.

- Parmi vos options, choisissez jusqu'à 12 programmes que votre enfant aimerait suivre et ajoutez-les sur sa demande. Ajouter plus de programmes augmente vos chances d'obtenir une offre pour l'un de ces programmes, cela NE DIMINUE PAS vos chances d'obtenir une offre pour l'un de vos programmes préférés. Vous avez les mêmes chances d'obtenir une offre pour votre programme préféré, quel que soit le nombre des autres choix inclus après celui-ci.
- Veillez à classer les programmes sur la demande selon votre ordre de préférence réelle, en classant votre premier choix au rang numéro 1, votre deuxième choix de programme au rang numéro 2, et ainsi de suite. Le premier choix de programme de votre enfant sera considéré en premier. Si aucune offre n'est faite pour votre premier choix, votre deuxième choix de programme sera alors pris en compte comme s'il s'agissait de votre premier choix, et ainsi de suite. Votre enfant obtiendra une offre pour le programme le mieux placé dans votre classement, compte tenu des autres facteurs discutés dans cette section. Les collèges ne verront pas l'ordre des choix indiqués sur votre demande, ils ne sauront donc pas si vous les avez classés au premier ou au douzième rang.

DISPONIBILITÉ DES PLACES POUR CHAQUE PROGRAMME

PLACES ET DEMANDES. Chaque collège a un nombre spécifique de places disponibles. Découvrez le nombre de places qui étaient disponibles pour les nouveaux élèves l'année dernière (Places) et le nombre d'élèves qui ont fait une demande pour ces places pour l'année scolaire 2024-2025 et n'ont pas reçu d'offre pour un choix mieux placé (Candidats) dans la section des admissions sur MySchools. Vous pouvez connaître la popularité d'un programme en fonction du nombre de personnes ayant fait une demande pour chaque place disponible (Candidats par place) — plus le nombre de candidats par place est élevé, plus la demande est forte.

CATÉGORIES DE PLACES. À des fins d'admission uniquement, chaque programme admet des élèves de l'enseignement général et des élèves handicapés dans deux groupes distincts. Votre demande d'admission au collège indiquera la catégorie de votre enfant. Vous ne pouvez pas choisir.

Élèves de l'enseignement général (GE)

- Pour les élèves qui n'ont pas de Programme d'éducation personnalisé (Individualized Education Program - IEP)
- Pour les élèves dont l'IEP recommande uniquement des services associés ou dont l'IEP actuel recommande des programmes scolaires d'éducation spécialisée couvrant 20 % ou moins de leur instruction.

Élèves handicapés (SWD)

Pour les élèves pour lesquels des programmes scolaires d'éducation spécialisée sont recommandés pour plus de 20 % de leur instruction, conformément à leur IEP actuel



PRIORITÉS D'ADMISSION POUR CHAQUE PROGRAMME

Les priorités d'admission d'un programme déterminent quels candidats obtiennent des offres avant les autres. Pour un programme ayant plus d'une priorité d'admission, les candidats sont pris en compte pour des offres dans l'ordre de leur groupe prioritaire :

- Tous les élèves du groupe prioritaire 1 seront considérés en premier.
- Si des places sont encore disponibles, les élèves du groupe prioritaire 2 seront pris en compte, et ainsi de suite.

Les priorités d'admission ne sont utilisées que si un programme compte plus de candidats que de places disponibles. Vous pouvez trouver les priorités d'admission de n'importe quel programme dans sa page MySchools. Lorsque vous vous connectez à votre compte, vous pouvez aussi voir le groupe prioritaire de votre enfant pour chaque programme. Les programmes ont différentes priorités d'admission et votre enfant peut se trouver dans différents groupes prioritaires pour des programmes différents.

CONSEIL Demandez une place dans certains programmes où votre enfant appartient au groupe prioritaire 1.

PRIORITÉS D'ADMISSION COMMUNES



Priorité accordée aux frères et sœurs

Dans les écoles où la dernière année est le 8^e grade, les candidats au collège ayant des frères ou des sœurs actuellement au 6^e ou au 7^e grade sont prioritaires pour fréquenter l'école de leur frère ou de leur sœur. Si l'école propose des grades pour des élèves plus jeunes (par exemple, grades K-8), les candidats au collège ayant des frères/sœurs actuellement au Kindergarten, au 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e ou 7^e grade sont prioritaires pour fréquenter l'école de leur frère/sœur. **Dans les écoles qui continuent jusqu'au 12^e grade**, les candidats au collège ayant des frères/sœurs actuellement au 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e ou 11^e grade sont prioritaires pour fréquenter l'école de leur frère/sœur. Cette priorité n'existe que dans les programmes ayant une méthode d'admission ouverte. Découvrez plus d'informations dans la section suivante.



Priorité aux élèves de 5^e grade poursuivant leur scolarité dans l'école

Les élèves fréquentant actuellement un établissement où ils ont la possibilité de continuer leur scolarité jusqu'au 8^e ou 12^e grade ont la garantie de recevoir une offre pour le programme de collège de leur établissement, s'ils l'ajoutent sur leur demande. Il N'EST PAS nécessaire de classer au premier rang l'établissement scolaire où votre enfant peut poursuivre sa scolarité pour lui garantir une offre, mais vous devez l'ajouter sur votre demande.



Priorité aux élèves scolarisés et/ou habitant dans le district (ou borough)

Les élèves peuvent se voir accorder une priorité pour certains programmes en fonction de leur lieu de résidence et/ou de scolarisation. Si l'élève habite dans un borough ou un district autre que celui où se trouve son école publique, la priorité lui est accordée dans les deux endroits.



Priorité aux habitants du secteur

Les élèves qui ont un collège de secteur sont prioritaires pour suivre le programme de secteur dans cet établissement. Pour bénéficier de cette priorité, vous devez ajouter votre programme ou vos programmes de secteur dans la demande de votre enfant. Il N'EST PAS nécessaire de classer votre programme de secteur au rang numéro 1 pour bénéficier de cette priorité.



MÉTHODES D'ADMISSION

Les méthodes d'admission régissent la manière dont les offres de places pour les programmes sont faites aux élèves. Voici les méthodes d'admission pour les procédures d'admission au collège :

Ouvertes : les élèves sont sélectionnés de manière aléatoire.

Sur sélection : les élèves sont sélectionnés en fonction de leur dossier scolaire.

Sur audition : les élèves sont sélectionnés en fonction de leur note à l'audition.

Critères linguistiques : les élèves sont sélectionnés en fonction de la langue parlée à la maison et/ou de leur niveau d'apprentissage de l'anglais.

Priorité de secteur : les élèves qui habitent dans le secteur de l'école sont prioritaires pour ce programme.

Pour en savoir plus sur le fonctionnement des méthodes d'admission, allez sur schools.nyc.gov/MS.

CONSEIL Pour voir un exemple de la façon dont les candidats obtiennent des offres pour un programme en fonction de la disponibilité des places, des priorités d'admission et des numéros aléatoires, consultez la rubrique **Comment les offres de place sont faites** à la fin de ce guide.

7.4 Demander une place au collège

- **Pour les élèves actuels des écoles publiques** : la lettre de bienvenue de votre enfant vous expliquera comment créer votre compte MySchools et accéder à votre demande. Les conseillers d'orientation peuvent vous aider tout au long de la procédure d'admission.
- **Pour les élèves actuels des écoles privées ou confessionnelles** : si vous souhaitez demander l'admission dans un collège du NYCPS, le personnel de notre **Centre d'accueil pour les familles** est là pour vous aider à créer un compte MySchools et à commencer.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Il faut noter la date dans le calendrier ! **La date limite de demande d'admission au collège est le _____** (*remplissez les champs vides*).

Avant de faire une demande, il faut vérifier si les programmes spécifiques ont des conditions supplémentaires, telles que des auditions, et s'assurer que l'élève les remplit avant la date limite prévue.

Demandez l'admission de l'une des trois façons suivantes avant la date limite :



En ligne via MySchools.nyc. Option recommandée ! Pendant la période des demandes d'admission, cette option est disponible 24h/24, 7 jours/7. Faites une demande en ligne en anglais, arabe, bangla, chinois, français, créole haïtien, coréen, russe, espagnol ou ourdou. N'oubliez pas de cliquer sur le bouton **Soumettre la demande**. Lorsque vous verrez des **confettis**, vous saurez que nous avons reçu la demande d'admission de votre enfant !



Auprès du conseiller ou de la conseillère d'orientation de l'école publique de votre enfant. Parlez aux conseillers d'orientation — ils peuvent vous aider à soumettre votre demande.

Auprès d'un Centre d'accueil pour les familles. Retrouvez les dernières informations sur nos horaires et nos sites sur **schools.nyc.gov/FWC**. Des services d'interprétation sont disponibles dans plus de 200 langues — vous pouvez poser des questions et demander des informations sur les admissions dans votre langue.

7.5 Obtenir une offre

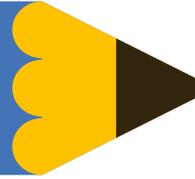
La lettre d'offre de place au collège faite à votre enfant contiendra une offre pour un collège public du NYCPS pour l'automne 2025. Elle contiendra également des informations sur les listes d'attente et les étapes suivantes. Pour obtenir les dernières informations sur les listes d'attente, allez sur **schools.nyc.gov/Waitlists**.

LISTES D'ATTENTE

La liste d'attente d'un programme de collège est une liste de candidats qui ont demandé une place dans ce programme mais qui n'ont pas reçu d'offre. Si une place se libère dans un programme après la distribution des offres, l'établissement scolaire peut faire une offre à l'élève qui figure en tête de la liste d'attente de ce programme.

- Votre enfant figurera automatiquement sur la liste d'attente de tout programme que vous avez classé à un rang plus élevé sur sa demande que le rang du programme pour lequel vous avez reçu une offre. Par exemple, si votre enfant reçoit une offre pour le programme que vous avez listé au troisième rang sur sa demande, son nom sera automatiquement ajouté sur la liste d'attente des programmes que vous avez classés au premier et deuxième rangs.
- Lors de l'ouverture des listes d'attente (après la distribution des offres), vous avez l'option d'ajouter votre enfant sur des listes d'attente d'autres programmes.
- Pendant l'ouverture des listes d'attente, vous pouvez utiliser votre compte MySchools pour ajouter votre enfant aux listes d'attente, vérifier sa position sur la liste d'attente de n'importe quel établissement, et accepter ou refuser les offres de listes d'attente. Les offres des listes d'attente sont faites en fonction de la disponibilité des places, des priorités d'admission et des méthodes d'admission selon le groupe auquel l'enfant appartient.
- Si une école peut proposer une place de sa liste d'attente à votre enfant, elle vous contactera directement, et vous aurez environ une semaine pour accepter ou refuser cette offre.

Choix de la demande



1 _____

2 _____

3 _____

4 _____

5 _____

6 _____

7 _____

8 _____

9 _____

10 _____

11 _____

12 _____



Explorez vos options de programmes
et d'écoles et demandez une place sur
MySchools.nyc.